

Pour diffusion immédiate

Selon le QCGN, l'OQLF n'a rien à faire dans les salles d'opération du Québec

Montréal, le 24 juillet 2024. – « L'Office québécois de la langue française n'a rien à faire dans les salles d'opération de la province », a déclaré Sylvia Martin-Laforge, directrice générale du Quebec Community Groups Network (QCGN).

Mme Martin-Laforge répondait à un article paru aujourd'hui dans le journal *The Gazette* de Montréal concernant une inspection de l'OQLF prévue à l'hôpital Santa Cabrini.

« Nous pensions que l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, avait eu le dernier mot sur la langue et les soins de santé au Québec lorsqu'il avait déclaré en 1996 : 'lorsque vous allez à l'hôpital et que vous souffrez, vous avez peut-être besoin d'un test sanguin, mais vous n'avez certainement pas besoin d'un test linguistique', a ajouté Mme Martin-Laforge. Il semble que le gouvernement actuel n'est pas du même avis. »

« Et s'il y a quelque chose – une chose – qui susciterait la peur et l'anxiété au sein de la communauté d'expression anglaise du Québec, forte de 1,3 million de membres, ou parmi d'autres minorités linguistiques, c'est bien la possibilité de perdre l'accès aux services de soins de santé dans leur langue maternelle, même dans les hôpitaux construits en grande partie par leurs propres communautés. Ces personnes risqueraient de ne pas tout comprendre ce qui leur a été dit sur des sujets d'importance capitale dans des moments particulièrement stressants où ils se sentent très vulnérables ».

L'article détaille les derniers efforts déployés pour assurer le respect total de la Loi 96, qui renforce les dispositions de la Loi 101, la Charte de la langue française, laquelle, note *The Gazette*, « exige que tous les employés du gouvernement – y compris ceux des hôpitaux et des centres d'hébergement et soins de longue durée – utilisent exclusivement le français dans les communications écrites et orales avec leurs clients, à quelques exceptions près, comme les situations d'urgence. »

Selon Mme Martin-Laforge, l'article d'aujourd'hui sur les inspecteurs de l'OQLF qui parcourent les hôpitaux du Québec aura non seulement ravivé les craintes de la communauté, mais aussi soulevé de sérieuses inquiétudes quant aux priorités dans, par exemple, une salle d'opération.

« Une note de service de l'administration de Santa Cabrini, avertissant le personnel de l'inspection de l'OQLF d'aujourd'hui, l'explique clairement, a indiqué Mme Martin-Laforge. La langue de travail doit être le français en tout temps. Tous les documents, notes et dossiers doivent être rédigés en français en tout temps. »

De poursuivre la directrice générale : « On pourrait ainsi conclure que deux neurochirurgiens d'expression anglaise, tous deux formés principalement en anglais à McGill, seraient en fait contraints par cette loi de se parler en français lorsqu'ils se consultent sur l'endroit exact où pratiquer l'incision au

cours d'une opération cérébrale délicate. La loi ne le précise pas, bien sûr, mais l'intention semble claire. »

« À notre avis, il s'agit là d'un autre exemple de l'excès de pouvoir de l'OQLF. Cela contredit les nombreuses assurances que nous avons entendues de la part de différents ministres du gouvernement québécois à savoir que rien dans la Loi 96 n'affecte l'accès de notre communauté au système de soins de santé ou sa compréhension de ce qui s'y passe. »

« On pourrait penser qu'avec les délais d'attente incroyablement longs dans les salles d'urgence, les retards épouvantables accumulés en chirurgie et la difficulté parfois insurmontable de trouver un médecin de famille, le gouvernement aurait d'autres priorités pour remédier à ce qui ne va pas dans le système de soins de santé, a fait remarquer Mme Martin-Laforge. Apparemment, ce n'est pas le cas. »

Le Quebec Community Groups Network (www.qcgn.ca) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires d'expression anglaise de tout le Québec. Sa mission consiste à cerner, aborder et explorer les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et le dynamisme de la communauté québécoise d'expression anglaise de même qu'à favoriser le dialogue et la collaboration.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à Doug Sweet, conseiller en communications du QCGN, au 514 294-7268 ou par courriel à l'adresse suivante : doug.sweet@qcgn.ca